



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MAYENNE



Mission inter-services  
de l'eau (MISE)

Laval, le 28 juin 2011

Affaire suivie par : *Christine Cadillon, chef du service eau et biodiversité*

Mel : christine.cadillon@mayenne.gouv.fr

Tél. 02-43-49-67-51- Fax : 02-43-56-98-84

### Situation des ressources en eau

#### Bulletin n° 2

#### Synthèse : la situation reste préoccupante

Le déficit pluviométrique généralisé s'accroît en avril et en mai, entraînant un déficit sur l'ensemble des compartiments hydrologiques : cours d'eau, nappes, réserves en eau des sols.

Les pluies de la première quinzaine de juin ont provisoirement stabilisé la situation.

Une nouvelle période sèche est abordée.

#### **Pluviométrie : Hiver et printemps largement déficitaires.**

Les 4 mois hivernaux consécutifs, entre janvier et avril, ont été déficitaires en pluie de l'ordre de 50%. Le mois d'avril a été particulièrement sec, avec des cumuls pluviométriques inférieurs à 20 mm. Le déficit s'est encore accru en mai, avec des cumuls pluviométriques inférieurs à 20 mm. La première quinzaine de juin présente des cumuls pluviométriques de 20 à 30 mm selon les secteurs mais les prévisions annoncent le retour d'un temps sec.

#### **Nappes phréatiques : accentuation nette et très précoce de la baisse des niveaux piézométriques**

Les niveaux actuellement enregistrés sont en majorité du même ordre ou inférieurs aux niveaux minimums observés à la même période jusqu'ici sur les 8 dernières années (période de mesure). Seules les nappes moins réactives présentent encore des niveaux plus élevés (aquifères de socle suivis à Laval, Ballots et Ernée).

En l'absence de précipitations exceptionnellement importantes, la baisse des niveaux devrait se poursuivre.

#### **Débit des cours d'eau : stabilisation temporaire de la situation**

Les cours d'eau sont entrés précocement dans leur régime d'étiage avec 2 à 3 mois d'avance. Les pluies de la première quinzaine de juin ont seulement permis de stabiliser les débits et d'éviter qu'ils ne baissent encore.

Malgré les précipitations réparties sur la semaine, l'indice départemental du ROCA (Réseau d'Observation de Crise des Assècs) demeure à 7,7/10, confirmant la « situation délicate » (comprise entre 8 et 4).

La situation hydrologique observée traduit le déficit pluviométrique qui caractérise ce début d'année 2011.

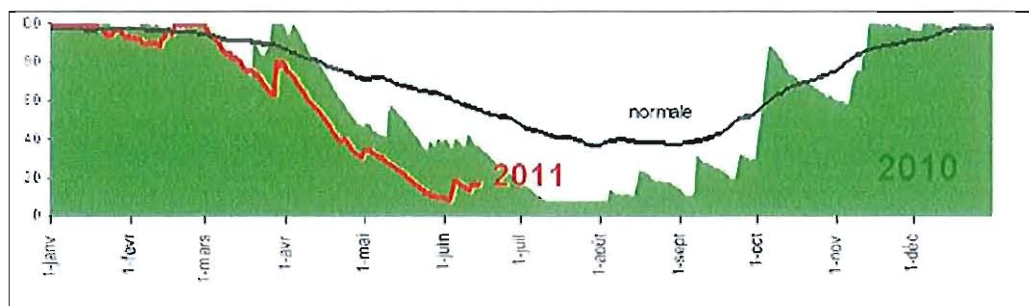
## Approvisionnement en eau potable

La situation en matière d'approvisionnement ne pose aucun problème à court terme.

## Réserves en eau des sols : Réserve en eau des sols très faible pour la saison

Les pluies récentes ont permis une légère remontée de l'indice sécheresse, toutefois les réserves en eau des sols demeurent largement en dessous de la normale et en dessous du niveau de 2010.

INDICE DE SECHERESSE DE LAVAL PAR RAPPORT A 2010 :



*L'indice de sécheresse est un indicateur de l'état de sécheresse des sols superficiels.  
Il varie entre 0 (sol sec) et 100 % (sol saturé en eau).  
La réserve en eau du sol est calculée sur la base d'une réserve maximale de 100 mm (réserve utile)*

## Agriculture :

Les dernières pluies n'ont pas bénéficié aux céréales/colza/protéagineux car elles sont survenues trop tardivement. Sur la majorité des parcelles, bien qu'il est encore difficile d'évaluer avec certitudes les futurs rendements, on peut supposer qu'ils seront moyens, probablement très hétérogènes et très liés aux potentiels des sols. Seuls les blés les plus tardifs auront bénéficié des pluies récentes.

Concernant les prairies, la pousse s'est arrêtée fin mai, à des niveaux très bas. Depuis cette semaine, une légère reprise est observée qui va se poursuivre le semaine prochaine. Le printemps 2011 se caractérise par une perte de 35 à 50%. Les difficultés de repousse conduisent les éleveurs à mobiliser une partie des fourrages stockés pour les besoins alimentaires hivernaux ; leurs stocks constitués au printemps sont beaucoup moins importants que les années précédentes.

Il est conseillé de ne pas broyer les pailles au moment des récoltes afin qu'elles puissent être utilisées par les éleveurs l'hiver prochain.

## MESURES PRISES :

### Maintien des mesures de restrictions des usages de l'eau :

Le département de la Mayenne est placé en état de restriction depuis le 25 mai pour les secteurs Mayenne amont, Sarthe aval et Oudon.

Un arrêté établissant un état de vigilance sur le secteur de la Mayenne Médiane et Aval, un état de restriction sur les secteurs de la Mayenne Amont et de la Sarthe Aval, et un état d'interdiction sur le secteur de l'Oudon est pris ce jour.

# Situation hydrologique – Débit des cours d'eau

